

Cancers des enfants : des parents en appellent à une loi pour aider la recherche

Vu 56 fois Publié le 16/02/2013 à 06:00

[Commenter cet article](#)

TAGS ASSOCIES | Santé | Maladie | France/Monde

Santé. Les parents de deux fillettes décédées de tumeurs cérébrales demandent qu'une taxe soit prélevée sur les recettes des laboratoires qui négligent les cancers rares.



Les parents de Marina., Stéphanie et Bertrand Ville. Photo S. Montaron

Tweet 0

Recommander 43

Partager 43



Marina et Eva n'ont jamais fêté leur 8e anniversaire. Elles ont été emportées toutes les deux quelques jours avant, l'une à Lyon, l'autre à Bordeaux, par une tumeur du cerveau, un gliome du tronc cérébral. 50 enfants meurent chaque année en France de ce cancer incurable qui survient entre 6 et 8 ans. « 50, c'est un par semaine », souligne Stéphanie Ville, la maman de Marina, qui aligne les chiffres pour tenir le chagrin à distance : entre 2 000 et 2 200 nouveaux cancers pédiatriques sont diagnostiqués chaque année en France et 500 enfants en meurent ; c'est la première cause de mortalité après les accidents domestiques mais seuls 2 % des fonds anti-cancer sont alloués aux cancers des enfants et la France a glissé en 30 ans de la 3e à la 14e place mondiale en terme de moyens dédiés à la recherche dans ce domaine...

« Business is business »

C'est pourquoi, les parents des deux fillettes, et leurs associations « Aidons Marina » et « Eva pour la vie » (1) ont profité de la Journée mondiale des cancers pédiatriques pour lancer un appel. Une pétition – plus de 40 000 signataires sur internet hier – a été envoyée aux députés et au gouvernement pour demander une loi obligeant les laboratoires pharmaceutiques à financer une recherche indépendante sur ces cancers, par le biais d'une taxe prélevée sur la vente des médicaments. Aux États-Unis, Barack Obama a signé en juillet 2012, une loi attribuant plusieurs millions de dollars à l'industrie pharmaceutique pour mettre au point des médicaments pour les cancers pédiatriques. « Évidemment : business is business et les laboratoires préfèrent investir dans des recherches sur les cancers du sein ou du colon que sur ces tumeurs rares », remarque le Dr Christophe Bergeron, pédiatre à l'Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique de Lyon. « On se focalise sur les leucémies mais elles ne représentent que 30 % des cancers de l'enfant. 20 % sont des tumeurs cérébrales et 50 % d'autres tumeurs touchant les os, les muscles, le foie... Il faut aussi se battre pour ces maladies », souligne le cancérologue. En France, une loi de 2007 permet aux laboratoires de gagner six mois supplémentaires d'exclusivité sur une molécule s'ils se lancent dans un essai pour un médicament pédiatrique. Mais pour le Dr Bergeron, compte tenu du faible nombre de malades, ce n'est qu'à l'échelle européenne que les essais peuvent se développer.

(1) contact@evapourlavie.com et canaris.ville@club-internet.fr

2 000 cas par an Le taux de guérison d'une leucémie est de 90 % chez les enfants mais ces cancers ne représentent que 30 % des 2 000 nouveaux cancers pédiatriques annuels.

Tags favoris

Cliquez sur pour ajouter le tag de la page à vos tags favoris.

“Dernières minutes”

- 11:13 Rhône
L'A43 saturée ce samedi dans le sens ouest-est
- 10:55 NANTES
Un second « papa privé d'enfant » retranché dans une deuxième grue
- 10:29 Rugby - Insolite
Les Bulls de Prétoria chantent pour leurs fans
- 10:09 TRANSPORTS
La SNCF dévoile mardi ses TGV low cost
- 09:30 Haute-Loire - Faits divers
Lapte : ils sortent in extremis de leur voiture en feu
- 08:52 CONSOMMATION
Du plastique dans les cigarettes d'un ruraliste de l'Yonne
- 08:25 INTERNET
Facebook victime d'une attaque « sophistiquée »

Articles les plus...

Lus commentés



Outils et partage

Réagissez

imprimer

envoyer à un ami

Tweet 0

Recommander 43

Partager 43

Noter cet article

Alertes info

Soyez les premiers informés : **abonnez-vous gratuitement** à nos alertes quotidiennes par mail

[Je m'inscris](#)

Albums photos